

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU DU 20 OCTOBRE 2017

**Président:** Monsieur GIROT Thierry,

**Présents:** Mesdames et Messieurs GIROT Thierry, VALETTE Michel, CHANUT Nathalie, CHAUSSINAND Laurent, COURTAULT Joëlle, CURINIER Maria Isabel, EYMARD Frédéric.

**Absents excusés :** Mme CHAMBARD Chantal, Mme FAURE Monique (pouvoir), Mme MAGALDI Bernadette (pouvoir).

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme CURINIER Maria Isabel est désignée secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu conseil du 8 Septembre 2017 :** approbation à l'unanimité.

#### ORDRE DU JOUR:

- 1) Subventions aux associations,
- 2) Sortie scolaire,
- 3) Décision Modificative du budget,
- 4) Motion Solidarité AMRF,
- 5) Proposition d'achat de terrain,
- 6) Bilan 2016 : eau et assainissement,
- 7) Question diverses,

#### 1) Subventions aux associations,

Le Conseil Municipal procède au vote des subventions, non déterminées lors du vote du Budget Primitif, pour l'exercice 2017, soit:

Les Bons Vivants .....	200,- €
Société de chasse .....	200,- €
ARCADE .....	200,- €
Club des jeunes .....	200,- €
Les Cavalières d'Arcens.....	200,- €
Club Photos Arcens .....	200,- €
PHTVV (Pôle Haroun -Tazieff en Vivarais Velay).	200,- €
Amicale des Sapeurs Pompiers.....	100,- €
Union Cantonale des Anciens Combattants.....	50,- €
Les Restaurants du Cœur .....	50,- €
La Prévention Routière .....	50,- €
Les Rencontres Enchantées .....	50,- €
L'Age d'Or .....	50,- €
Secours Catholique.....	50,- €
USEP07 (Union Sportive de l'Enseignement...).	50,- €

#### 2) Sortie Scolaire,

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal, que l'École d'Arcens, envisage une sortie en Classe Piscine au Centre d'Hébergement «Le Mas d'Artaude» au Pradet (83). Cette sortie se déroulerait du lundi 18 au vendredi 22 juin 2018. Madame la Directrice de l'école a demandé une subvention participative au Conseil Départemental et sollicité une subvention communale de 11,-€ / nuit / enfant.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle pour cette sortie de 11,-€ / nuit / enfant.

### **3) Décision Modificative du Budget,**

Monsieur le Maire précise qu'il est nécessaire de régulariser la ligne budgétaire des intérêts réglés à l'échéance du Crédit Relais Caisse d'Épargne à hauteur de 87,-€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cette régularisation.

### **4) Motion de Solidarité AMRF (Association des Maires Ruraux de France),**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la motion adoptée lors du Congrès National de l'Association des Maires Ruraux de France sur «l'adoption d'une loi en faveur des Communes et de la Ruralité»

Après lecture, le Conseil Municipal approuve l'ensemble de la motion établie, à l'unanimité, et s'associe solidairement à la démarche en faveur d'une loi cadre «Commune et Ruralité».

### **5) Proposition d'achat de terrain,**

Le Conseil Municipal, délibère sur la demande formulée par Monsieur GIROT Thierry d'acquérir des parcelles de terrain proches du hameau de Soutron, d'une superficie totale de 1Ha 29 a 60 ca , en zone Nc.

Le Conseil Municipal, sous la présidence du 1<sup>er</sup> Adjoint, donne son accord, à l'unanimité des présents, pour cette vente au prix de 2000,- €, et précise que les frais notariés d'acquisition seront à la charge de l'acheteur.

### **6) Bilan 2016: eau et assainissement,**

Monsieur le Maire rend compte du rapport annuel 2016 transmis lors de la Commission Eau, Assainissement, de la Communauté de Communes Val'Eyrieux. Les données du rapport annuel, concernant la commune d'Arcens, sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif, pour l'exercice 2016 sont explicitées dans le détail. Ce rapport est consultable en Mairie et sur le site [www.valeyrieux.fr](http://www.valeyrieux.fr) – rubrique eau /assainissement. Pour 2017 une programmation de travaux de mise en conformité des captages des puits de l'Eysse et de Gerland est prévue.

### **7) Questions diverses,**

Par question écrite, l'Association ARCADE souhaite connaître l'état d'avancement des transactions Commune / Consorts BOUCHET, relatives à l'acquisition des parcelles sur Massas. La réponse est donnée par Monsieur le Maire, précisant que l'achat de ces parcelles se fera lorsque les coupes de bois auront été réalisées. La Commune est en attente de la validation de la fin de ces travaux par les Consorts BOUCHET pour entériner cet achat.

**INFO PRATIQUE:** Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche organise des ateliers sur les thèmes, de l'urbanisme, de l'économie, des services, de la biodiversité, de la transition énergétique, de la place des citoyens dans la vie publique, pour une restitution à la Maison du Parc, à Jaujac (07) le samedi 25 novembre de 14h 30' à 20h.

Inscriptions par téléphone au 04.75.36.38.60 ou par mail: [accueil@pnrma.fr](mailto:accueil@pnrma.fr).

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2017 à 18 heures.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire,  
GIROT Thierry